

Chers collègues,

Nous avons ce matin participé à un groupe de travail concernant le calendrier de fin d'année. Tout d'abord, Monsieur le Secrétaire Général a replacé la fin d'année dans un contexte national et académique. En effet, on peut noter que des dates d'examen sont arrêtées par le ministère, une petite marge est donnée pour l'orientation sans oublier que sur cette période deux autres sujets interfèrent ; gestion des ressources humaines et l'ajustement des moyens. Si on rajoute la reconquête du mois de juin peu évoquée ce matin, l'ensemble est très lourd.

Après cette introduction, Monsieur le Secrétaire Général, nous a annoncé son intention d'anticiper l'affectation. Bien évidemment, le Rectorat a le souci de prévoir la gestion des flux au regard des répercussions précitées. En ce qui concerne notre travail, il faudra être vigilant à suivre le calendrier, et c'est une « nouveauté », la période principale d'ouverture du serveur (classe de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup>) se fera avant les conseils de classe. Deux autres périodes sont prévues et officialiseront l'orientation, l'une juste après les conseils de classe (une journée) et une deuxième (d'une demi-journée) après les commissions d'appel.

Dans la 1<sup>ère</sup> phase, on pourra saisir des vœux sans compléter les notes ; une possibilité de bascule (de scone ou des logiciels privés) est annoncée début juin.

Le Secrétaire Général a proposé des dates des commissions d'appel avancées par rapport au texte ministériel (il en a la possibilité) : mardi 19 juin pour les 3<sup>èmes</sup> et mercredi 20 juin pour les 2<sup>nde</sup>.

Nous avons insisté sur le fait que le document d'orientation du 2<sup>nd</sup> trimestre devait être un élément facilitateur pour cette anticipation et devra donc être modifié.

Les affectations définitives seront transmises aux établissements d'origine le jeudi 28 juin pour transmission, à leur charge, aux familles (remarque la dernière épreuve du brevet a lieu le lendemain matin).

Une note (comme chaque année) précisera les procédures

Par ailleurs, nous avons abordé

- le fonctionnement des établissements privés sans possibilité d'action à ce jour.
- Le Bonus pour les CAP prioritaires ne sera donné qu'aux élèves de SEGPA. La décision n'a pas encore été arrêtée mais il semblerait que les élèves de parcours personnalisés en 3<sup>ème</sup> G n'y auraient pas droit.
- Le passage des élèves de 2<sup>nde</sup> en 1<sup>ère</sup> devrait être totalement informatisé (série technologique et professionnelle). A suivre.
- La réaffectation des élèves redoublants de terminale devrait être connue avant le 13 juin. Le Secrétaire Général nous faisant remarquer qu'il était de la responsabilité des IA de traiter ce problème.

Le climat général de cette réunion a été constructif. Nous avons fait part de nos remarques. Le calendrier final restant bien évidemment de la responsabilité du Recteur. Nous constatons avec satisfaction la volonté de concertation.

Pour le SNPDEN UNSA Grenoble  
Jean Marie LASSERRE  
Secrétaire Académique

Tournon le 10 janvier 2012